

Edmond Adécunlé AYINDE

Porto-Novo, le 13 juillet 2021

97534533

Porto-Novo

Reçu ce 16/07/21
BTPARAF
SA / MOELE-BENIN

A

Monsieur AYADJI
Jacques, Président du
Parti Mouvement des
Elites Engagées pour
l'Emancipation du Bénin
(MOELE-BENIN)

Cotonou

Objet : Clarification et Démission

Je viens par cette lettre rompre le silence et faire quelques clarifications, et en même temps, pour raison de principe et de logique, déposer ma **Démission du Parti MOELE-BENIN**.

A l'entame, je souhaite partager avec vous cette citation de *Georges BERNANOS* dans « *La Tentation du dégoût* » *Combat*, 5 Aout 1945.

« A quoi bon distinguer entre les traîtres, les lâches et les imbéciles ? Se demande l'opinion publique excédée. Ils sont trop ! » Voilà bien le péril, en effet. L'énorme proportion des coupables finit toujours par détruire chez les non-coupables le sens de la culpabilité. L'horrible satiété du mépris dégrade peu à peu, irréparablement, la foi dans l'Homme, dans l'honneur de l'Homme, c'est-à-dire en fin de compte dans la Liberté. Ce pessimisme foncier n'inspire jamais sans dommage l'action des politiques, mais lorsqu'il a corrompu le jugement de tous, un peuple est mûr pour la servitude. ».

Vous m'avez par Décision N° 022/MOELE-BENIN/BPN/SG/SA du 13 juin 2021, suspendu du parti et de toutes mes fonctions pour « fautes graves ». Je ne voudrais pas m'attarder sur les incohérences de

cette décision qui ont été déjà soulevées par le Secrétaire National aux Affaires Juridiques et Directeur de la Cellule Juridique du Parti, démissionnaire. Je relèverai tout simplement plutôt la grosse contre-vérité de votre décision.

Vous avez mis en avant, et je pèse bien mes mots, un gros mensonge sur le motif de la suspension. Dire que c'est suite à la nomination d'un préfet me paraît très malhonnête de votre part, mettant ainsi en doute votre personnalité et m'amène à raison à comprendre ceux qui doutent de certaines valeurs prétendument incarnées par votre personne.

Infâme, votre accusation doit être techniquement démontée. Et je vais m'employer à cet exercice intellectuel, dans les lignes qui vont suivre, à redresser la vérité, à dire ce qui s'est réellement passé et, tout crûment presque, ce que j'ai retenu de vous, de vos pratiques, de vos agissements et de vos méthodes délétères de gestion.

J'ai mal quand je vois toutes vos démarches visant à ternir notre image.

Par cette provocation, Monsieur le Président du Parti MOELE-BENIN Jacques AYADJI, vous me placez dans une posture de légitime défense, de légitime réponse. Je ne saurais vous laisser berner aussi facilement les Béninoises et les Béninois que nous sommes fiers d'être. Il me faut donc faire savoir ce qui s'est réellement passé.

Car, après cette suspension abusive et arbitraire nous sommes restés sans rien dire, sans vous écrire parce que c'est le plan que vous avez trouvé pour nous faire couvrir votre erreur.

Est-ce ce silence qui vous a blessé ?

J'ai échangé avec vous sur les problèmes du Parti surtout sur votre mode de gestion des informations financières du parti. Vous avez reconnu l'unilatéralisme et la rétention d'informations. Pour vous justifier, vous mettez en avant la nécessité pour vous de faire des économies pour le parti. Je vous avais conseillé d'en discuter souvent avec le Bureau Politique National (BPN). **Transparence et reddition de compte obligent !**

Les problèmes que nous évoquons le Secrétaire Général BEO AGUIAR Céphise et Moi ne sont nullement liés à la nomination d'un cadre du parti en qualité de Préfet. Mais plutôt à votre gestion cavalière et unilatérale du parti.

Vous avez convoqué une réunion d'un groupe restreint du Bureau Politique le **07 juin 2021** pour connaître des motivations de notre démarche. J'y étais, le Secrétaire Général BEO AGUIAR Céphise aussi. Alors qu'à l'ordre du jour, le point relatif à la nomination du Préfet n'était pas inscrit, nous avons été surpris de vous voir débarqué avec plusieurs copies de mon Curriculum Vitae (CV) que vous vous apprêtez à distribuer à l'assistance, sous prétexte que le CV était faux et cela vous poserait un problème, et que le parti des Elites ne saurait transmettre un faux CV. Je vous ai aussitôt interpellé pour avoir des clarifications sur la situation. Mais très vite, vous avez été ramené à l'ordre et toute l'assistance a reconnu votre tort, ce que vous-même vous avez compris. C'est à ce moment précis qu'on a conclu à un complot sur la transmission des CV. On peut comprendre que vous puissiez vous tromper sur la lecture de mon CV mais la première personne vers qui vous devriez vous retourner, c'est bien moi ; puisqu'il s'agissait de ma personne .Cela n'a pas été fait et, pire vous avez entrepris de venir m'humilier en public. Ce qui a mal tourné pour vous ce soir-là. Et quand vous avez remarqué que vous étiez démasqué presque, vous avez sorti un autre mensonge grotesque, celui de nous dire que malgré le prétendu faux sur mon CV, vous avez déposé quand même tous les CV.

Je note désagréablement que vous perdez constamment votre maîtrise. Avant de présider une organisation, il faut d'abord avoir une parfaite maîtrise de soi. Je dirai en termes plus raffinés une connaissance de sa personnalité. Et c'est justement ce qui vous manque. C'est dommage.

Je n'en veux pour preuve que votre conduite approximative et colérique des réunions, le lynchage médiatique systématique que vous avez organisé suite à cette suspension pour salir notre image publiquement, la distribution éhontée du mensonge. Mais le résultat est là, tangible et concret. **Le temps, si vous ne le savez pas, est l'autre nom de la vérité.** Dieu combat pour les sans voix.

Monsieur le Président, inutile de trouver des boucs émissaires, de rejeter sur d'autres les échecs et les fautes qui vous incombent. Je ne vous ferai pas cette allégeance parce que mon éducation et ma culture politique ne le permettent pas.

J'aurais fini quand je vous aurais donné ma lecture sur la configuration du Bureau Politique National (BPN) qui s'est maladroitement penché sur le dossier ayant conduit à la ma suspension.

Monsieur le Président, c'est assez regrettable que c'est maintenant avec recul que j'ai pu faire et intégrer cette lecture à mon esprit.

Le BPN, organe à votre solde est composé de deux courants ; il y a **les Soumis** que je qualifie de taillables et corvéables à merci que l'autre appelle « lapeurs d'orteils » et les **libres penseurs** qui objectent et apportent de la contradiction.

Les **Soumis** essentiellement constitués des collègues de votre secteur professionnel qui sont dans un lien de subordination direct et incapables d'objecter et de vous dire **NON**. Les membres de votre famille et ceux qui sont de la même région géographique que vous, membres du parti. Puis, les prestataires de services en quête d'opportunités, des gens bien évidemment incapables de vous ramener à la raison.

Enfin, nous **les libres penseurs**, minoritaires et habités par le sens de l'humilité et l'esprit de bâtir le projet commun, qui osons dénoncer dans la vérité les dérives du tout puissant président, propriétaire du parti, nous sommes restés dignes, loyaux et coopératifs. Nous avons gardé intacte notre capacité d'indignation, notre curiosité salutaire et notre sens élevé de la vérité et de la bonne gouvernance. Malheureusement, nous sommes restés incompris. Conscients que quand l'heure sonnera, à notre corps défendant, il faudra rompre les amarres.

Au nom de cette minorité incomprise, mais porteuse d'avenir et de perspectives, je voudrais demander à cette majorité conditionnée et soumise à se pencher expressément sur la procédure pouvant conduire dans les mêmes formes à votre destitution et à votre suspension du parti pour faute très grave consécutive (si je vous cite in extenso) à la proposition unilatérale par vous de votre beau-frère pour être nommé Préfet de département au nom de MOELE-BENIN. Alors que ce dernier n'est pas membre du parti. **Quelle absurdité ! Quelle incongruité ! Quelle incohérence politique !**

Si ce bureau politique dans sa majorité est conséquent, et qu'il fait preuve de lucidité et d'un sens élevé d'appréciation et de justification, votre destitution ne saurait tarder.

Mais je sais que vous avez phagocyté la majorité des camarades du BPN qui n'ont plus de volonté ni de décision crédibles et responsables. Continuez par diriger injustement le parti. L'histoire fera son œuvre et le temps nous donnera raison.

A la lumière de toutes mes analyses et réflexions, et me fondant sur les décisions salutaires de démission du parti du Professeur Julien Koffi GBAGUIDI et de Monsieur Gbètoho Albert BOCO, je viens par la présente vous notifier officiellement ma **démission** de votre parti, le parti MOELE-BENIN patrimoine et chasse gardée de Monsieur Jacques AYADJI.

Je tiens toutefois à saluer cette minorité engagée et lucide du parti ; je l'encourage à continuer inexorablement le combat pour la vérité et la justice à l'intérieur comme à l'extérieur de ce parti. Je présage cependant que si cette minorité tente de mener le combat de la vérité, la vraie à l'intérieur de votre parti, elle sera très vite suspendue ou poussée à la démission. « La vérité crève l'œil » disait Platon ; le temps fera son œuvre.

Quand j'ai fini de dire tout ceci, inutile en conséquence, de nous prendre de haut, de nous refaire le coup de la vertu outragée avec votre préposé à la cabale médiatique.

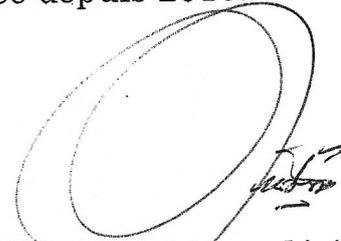
Aujourd'hui, Monsieur le Président, nous savons qui vous êtes, quels sont vos ressorts.

« Fuyez, tout est découvert.... »

L'heure a sonné de m'en aller ; Moi pour d'autres horizons de chance, vous pour continuer dans la bigoterie et l'injustice au sein du Parti. Qui de nous deux a le meilleur partage ? Nul ne le sait. Excepté Dieu !

Voilà ce qu'il fallait vous écrire Monsieur et très cher Président de MOELE-BENIN, en réponse à la péroration que vous développez depuis le 13 Juin 2021.

Au demeurant, je reste engagé et déterminé aux côtés du Président de la République pour le soutien sans réserve à la dynamique de construction du Grand Bénin amorcée depuis 2016.



Edmond Adécunlé AYINDE

Ampliation :

Ministère de l'Intérieur